



Le petit Saint-Pierrois



Vœux pour l'année 2021

Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une très Bonne Année 2021. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite, énergie et optimisme à vous et à vos proches.

Un grand merci aux administrés qui sont venus voter le 15 Mars pour élire l'équipe municipale en place aujourd'hui. Merci au plus courageux qui sont venus voter malgré la crise sanitaire qui débutait.

Tout d'abord, espérons que 2021 soit une meilleure année. 2020 a été très difficile avec la Covid, beaucoup de commerces et d'entreprises auront du mal à faire face financièrement et d'autres devront fermer.

Exceptionnellement cette année nous n'avons pas pu faire le traditionnel repas des aînés ni même les cérémonies du 8 Mai, du 11 Novembre, pas plus que celle des vœux.

Beaucoup de manifestations ont été annulées par les associations, ainsi que les rassemblements, mariage ou autres festivités car la salle des fêtes ne pouvant être louée.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercions d'avoir choisi de s'installer à Saint Pierre de Buzet. Nous les invitons à nous faire part de leurs attentes et de leurs suggestions.

Les temps sont difficiles, cela étant, comme je vous l'ai dit l'année passée, des perspectives positives s'offrent à nous. Des projets d'envergure (que vous découvrirez en page 18) sont toujours d'actualité sur notre territoire et mieux encore sur un axe qui passe par notre Commune.

Quant à nous, habitants de Saint Pierre de Buzet, nous pouvons, tous ensemble, dans la bienveillance et la convivialité, valoriser notre environnement patrimonial et paysager.

Nos moyens sont limités, cependant nous pouvons être novateurs avec de petits projets collectifs appelés à se développer au fil du temps. Avec l'envie tout est possible ! Et nous comptons sur vous !

Les adjoints et moi-même sommes à votre écoute. Nous étudierons vos suggestions avec la plus grande objectivité, conformément au rôle des élus.

Pour ma part, je vous rappelle que je suis fidèle à mon engagement : veiller à l'équité de tous dans les services et la vie de la Commune, m'impliquer avec toute mon énergie dans la gestion de notre Commune. En cette période difficile, les dossiers restent nombreux et la Commune doit être présente partout et toujours.

Je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et recevoir toutes vos suggestions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin,
Bien cordialement,

Votre Maire

Patrick YON



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi 14h-18h / Vendredi 8h45-12h

Tél : 05.53.84.77.26

E-mail : stpierredebuzet@collectivite47.fr

Personnel communal à votre service

2 Adjointes Administratifs Territoriaux

2 Adjointes Techniques Territoriaux



Si vous souhaitez avoir des informations dans les meilleurs délais de la part de la Mairie, il serait souhaitable de nous communiquer votre adresse mail. Celle-ci restera confidentielle !!

Salle des Fêtes

Location à un tarif privilégié pour les habitants de la Commune. Pensez-y pour vos fêtes de famille ou pour toute autre occasion.

Les réservations sont reçues au secrétariat **maximum 15 jours avant la location.**

Un règlement intérieur devra être approuvé par tous les demandeurs d'occupation de la Salle de Fêtes.

Prix commune : 70€
Prix hors commune : 150€
Vaisselle : 80€



Inscription sur les Listes Electorales

Les jeunes ayant 18 ans dans le courant de l'année civile seront inscrits d'office sur les listes électorales.

Pour vous inscrire, il suffit d'en faire la demande à la Mairie avec :

- Une photocopie de votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile

Depuis la nouvelle réforme du 1^{er} janvier 2019, vous pouvez désormais vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr

- Onglet « papiers-citoyenneté »
- Sélectionnez « élections » ➤ ligne « inscription sur les listes électorales »
- Sélectionnez votre situation

En raison de la crise sanitaire, les élections Départementales et Régionales prévues en Mars 2021 sont repoussées à une date encore indéterminée qui se situerait aux alentours de Juin / Juillet 2021.



Un site internet à venir ...



Le Conseil Municipal a décidé la création d'un site informatique de la mairie pour améliorer la communication entre les élus et les citoyens.

L'objectif est de rendre accessible l'information sur votre ordinateur ou votre smartphone.

Le bulletin continuera d'exister, il est indispensable. Il sera de plus consultable sur le site.

Le site de la Mairie devrait ouvrir pour le 15 mars 2021. Il se nommera :

saintpierredebuzet.com

Il contiendra :

- Des informations d'actualité pour les administrés et les visiteurs
- Une présentation du village (histoire, patrimoine, vignoble, plan du village)
- Des informations sur la vie locale : les associations, les artisans, les commerçants, les professionnels
- Des infos utiles : liens (adresse, numéro de tél) des professionnels de la santé
- Des services utiles à la population : Garderies d'enfants, collecte des ordures ménagères, aide à domicile...
- Accès facile aux droits et démarches : carte d'identité, permis de conduire, cartes grises...
- Les contacts et horaires : Mairie, Poste, déchetterie, Préfecture, Hôtel des Impôts...
- Des informations Culturelles : des expos aux alentours, les cinémas...

Et beaucoup d'autres choses...

Vous pouvez contacter Alain Lelaire (par le biais de la Mairie) pour des informations et suggestions.

Nos déchets

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer vos ordures ménagères en dehors des containers sous peine de contravention.

Vos déchets doivent être enfermés dans des sacs avant d'être mis dans les containers.

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
NERAC	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
BARBASTE		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
MEZIN			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h
FRANCESCAS		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		13h30 – 17h
PORT SAINTE MARIE	13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
DAMAZAN		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h
PRAYSSAS			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h



Nous vous rappelons également que le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. Vous trouverez de plus amples informations sur le site smictomlgb.fr.

Le SMICTOM LGB vous aide à valoriser vos déchets de cuisine et de jardin en proposant aux habitants du territoire syndical d'acquies un composteur individuel. Ce dernier est au tarif aidé de 15€ avec le soutien de Val'Orizon et de l'Ademe.

Près de 30% de vos déchets sont compostables. Par ce procédé, vos déchets de cuisine et de jardin (épluchures de fruits et de légumes, fleurs fanées, feuilles mortes, tontes de pelouse), seront transformés en un engrais naturel : le compost. Il sera très utile à votre jardin car il permettra d'améliorer la structure du sol tout en fournissant aux plantes les substances nécessaires à leur croissance.

Le matériel proposé comprend un composteur en plastique recyclé de 400 l et un bioseau.

La distribution des équipements s'effectuera sur rendez-vous après inscription auprès du SMICTOM LGB à l'une des dates suivantes :



- **Samedi 16 janvier et 20 février 2021** au siège du SMICTOM LGB à Aiguillon de 9h à 12h
- **Samedi 13 mars 2021** à la déchèterie de Port-Sainte-Marie de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Samedi 10 avril 2021** au service technique du SMICTOM LGB à Barbaste de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Samedi 5 juin 2021** à la déchèterie de Damazan de 9h à 12h et de 14h à 17h

Un agent sera présent pour vous apporter conseils et astuces pour réussir votre compost.

Pour vous inscrire et réserver votre composteur, merci de contacter M. Cyril FILLOT au 06-77-60-50-66

Pour ceux qui le désirent, le SMICTOM LGB met également à votre disposition une vidéo pour vous guider pas à pas dans la construction d'un composteur en bois à partir de matériaux de récupération.

Pour en savoir plus : <http://www.smictomlgb.fr/fr/actualites/article/tuto-fabrication-sol-mem.html>

Pour plus d'information sur le compostage individuel : <http://www.smictomlgb.fr/fr/prevention/le-compostage-individuel.html>

Adoptez un composteur pour votre jardin !

Réservez votre
composteur **15 €***

Prochaines dates
de distribution sur
inscription préalable :

- **16 janvier et 20 février 2021** au siège du SMICTOM LGB à Aiguillon
- **13 mars 2021** à la déchèterie de Port-Sainte-Marie
- **10 avril 2021** au site technique du SMICTOM LGB à Barbaste
- **5 juin 2021** à la déchèterie de Damazan



Informations & réservations
service prévention du SMICTOM LGB
au 06-77-60-50-66



AGISSONS ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

SMICTOM
lot-garonne-baise

Notre façon de consommer et notre comportement au quotidien jouent un rôle essentiel sur la quantité de déchets que nous produisons. Du fait de l'évolution de nos modes de vie, nous générons 2 fois plus de déchets qu'il y a 40 ans. Avec la raréfaction des ressources naturelles, la saturation des installations de traitement, les coûts de plus en plus élevés de la collecte et du traitement des déchets, la réduction de nos déchets est primordiale.

4 GESTES SIMPLES À APPLIQUER POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



1
Compostez ses déchets de cuisine et de jardin biodégradables :
- 40 kg de déchets en moins par habitant et par an



3
Achetez la juste quantité nécessaire et cuisinez en priorité avec les restes de repas, les aliments entamés ou bientôt périmés :
- 30 kg de déchets en moins par habitant et par an



2
Privilégiez les produits réutilisables aux jetables et favorisez les aliments peu ou pas emballés :
- 30 kg de déchets en moins par habitant et par an



4
Ayez le réflexe tri pour donner une seconde vie à nos déchets recyclables

UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF :

- 30 KG/HAB./AN DE DÉCHETS ENFOUIS

Le SMICTOM LGB s'engage dans cette démarche au travers d'actions associant tous les acteurs du territoire.

OBJECTIFS :

Diminuer de **10 % par an** la quantité de déchets enfouis
POUR Réduire de **50 %** la quantité de déchets enfouis à l'horizon 2025
(Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte)

Ensemble, réduisons nos déchets pour maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets



Réalisation : SMICTOM Lor - Garonne - Baise
17, Avenue du 11 novembre - 47190 Aiguillon
Tél. 05 53 79 83 30
Contact@smictomlgb.fr
Crédit photos : iStockphoto

Rendez-vous sur le site Internet du SMICTOM LGB :
www.smictomlgb.fr

BIEN TRIER ? RIEN DE PLUS SIMPLE !

JE DÉPOSE DANS LA BORNE « EMBALLAGES À RECYCLER »



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires

Emballages en métal

Emballages en carton



JE DÉPOSE DANS LA BORNE « EMBALLAGES EN VERRE À RECYCLER »



Bouteilles



Pots et bocal



JE DÉPOSE DANS LA BORNE « PAPIERS »



Cahiers, blocs-notes, Impression



Journaux, catalogues, prospectus



Courriers, enveloppes, livres

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT



EN TAS OU AVEC UN COMPOSTEUR, JE COMPOSTE



Déchets de cuisine et de jardin

JE JETTE DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES OU NON VALORISABLES
(Articles d'hygiène, polystyrène, sacs, barquettes, boîtes, pots et films en plastique, plats en vitrocéramique, vitres et miroirs cassés,...)



sur notre site Internet : www.smictomlgb.fr

Vie Pratique

Guichet Unique



Economies d'énergie, dépendance, ravalement de façade...

**POUR FINANCER VOS TRAVAUX : APPELEZ
LE GUICHET UNIQUE !**

Quels que soient vos revenus ou votre projet, le Guichet Unique vous renseigne et vous oriente pour bénéficier de conseils techniques et d'aides aux travaux.

Appelez le 0 805 38 38 47

(appel gratuit – un agent de la Communauté de communes vous répond)

Depuis octobre 2018, **1700 appels** ont été traités représentant **940 foyers accompagnés** !

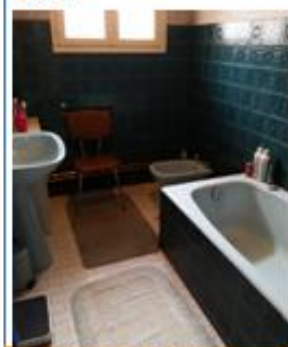
Exemples de dossiers aidés :



Installation d'une douche à l'italienne et d'un monte escalier

Coût total TTC	Aides obtenues
12 258 €	ANAH + Communauté de communes + Caisse de retraite : 80 % d'aides

AVANT



APRES



Changement chaudière et radiateurs, isolation, changement vélux et installation VMC

Coût total TTC	Aides obtenues
30 000 €	ANAH + Communauté de communes : 46 % d'aides

Ravalement de façades

Coût total TTC	Aides obtenues
10 677 €	Communauté de communes : 2 700 € / Commune : 500 € Soit 30 % d'aides (Montant variable selon les travaux et la commune concernée)

AVANT



APRES



Exemples de travaux éligibles : installation d'une salle de bain en rez-de-chaussée, changement des menuiseries, isolation des combles, ventilation, changement de chauffage...

Ne tardez pas ! le programme actuel se termine mi 2021.

⇒ Pour identifier les travaux les plus adaptés à vos besoins et connaître les aides disponibles, contactez le Guichet unique sans attendre, un agent de la Communauté de communes vous répond !

⇒ N° vert (gratuit) : 0805 38 38 47 ou guichetunique@ccconfluent.fr



Attention à vos Animaux !!!



Merci d'être plus vigilant, la Mairie intervient trop souvent pour des problèmes de chiens. Nous vous rappelons que la Mairie a prit un arrêté contre la divagation des chiens et des chats sur la Commune.

Votre animal, s'il s'échappe ou se perd, peut être amené à la fourrière s'il se trouve sur la voie publique. Pour le récupérer, vous devrez vous acquitter de la somme de 70€.

La fourrière propose également les services suivants :

- Tatouage ou puçage : 50€
- Vaccin : 25€
- Nourriture et gardiennage : 10€/jour pour un chien
5 €/jour pour un chat
- Euthanasie sur demande : 40€
- Vaccination antirabique : 30€
- Surveillance mordeur : 30€
- Forfait de présence au-delà de 8 jours : 200€ (hors chiens mordeurs)

Notre Commune adhère depuis janvier 2006 au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de fourrière de Caubeyres.

**Trop de gens se plaignent d'abolement de chiens de leurs voisins.
Nous vous rappelons qu'un arrêté a été pris contre les aboiements de chiens
(2018-058) ainsi qu'un arrêté contre les chats errants (2019-086).**

Propriétaires de chiens, soyez plus compréhensifs de la gêne que cela occasionne à votre entourage.





Service National



Ministère de la Défense
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SGA
Service Général de l'Armée
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile



JDC
OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC



Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Une seule attestation sera délivrée par la Mairie.
Seules des photocopies de ce document doivent être fournies aux organismes qui le demandent, pensez à garder l'originale.

Le Point Numérique

Le point numérique animé par Monsieur Alain LELAIRE est là pour vous aider dans vos démarches administratives tous les jeudis après-midi à la Mairie de 14h à 18h.

Prenez rendez-vous au secrétariat de la Mairie.



le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer



L'état simplifie mes démarches

- ☒ Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives, j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- ☒ Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.
- ☒ Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- ☒ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- ☒ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- ☒ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- ☒ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr



**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité !

à portée de clic !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

**L'État simplifie mes démarches
dans mon département !**

Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

• Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Imprimé par la Dila

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- ☒ Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
 - ☒ Je crée un compte utilisateur ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
 - ☒ Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
 - ☒ En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
 - ☒ Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
 - ☒ Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.
- Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr





Vie Pratique

Tourisme



Gîtes privés de Beaujardin

668 Route de Leurbe
43 Route de Frayet
47160 SAINT PIERRE DE BUZET

Mme Josiane CARRERE
05.53.88.72.70 / 06.70.11.34.01



Bois de Cadène

Gîtes et Chambres d'Hôtes
302, Route de Bayonne
47160 SAINT PIERRE DE BUZET

Mme Odile LELAIRE
07.68.44.77.19

Les Champs de St Pierre

Gîtes
245, Chemin de Marque
47160 SAINT PIERRE DE BUZET

M. et Mme COSTA Fernando
06.65.12.13.27 / 06.73.31.42.90



Vous accueillent avec beaucoup de chaleur les vacanciers à la recherche de calme et de nature.

CHAMBRES D'HOTES ET GITES PRIVES - Pensez à les déclarer en Mairie

L'activité d'accueil par les particuliers en chambres d'hôtes est désormais régie par les dispositions du Code du Tourisme ainsi que le décret d'application du 3 août 2007 et la circulaire du 29 août 2007.

Les loueurs, doivent en application de l'article L 324-4 du code du tourisme, procéder à une déclaration en Mairie au moyen d'un imprimé CERFA que vous trouverez au secrétariat.





Présence Verte Guyenne



1/ Déclenchement d'un appel, comment ça marche ?

Lors d'un appel, un signal de secours déclenché sur le collier, bracelet ou téléphone portable est envoyé vers la centrale d'écoute Présence Verte.

2/ Le dialogue par le système d'interphonie :

L'opérateur répond afin d'identifier la situation et d'apporter la réponse adaptée.

3/ L'intervention :

Présence Verte prévient le réseau de solidarité (famille, voisins, amis...) et si nécessaire le médecin ou les services d'urgence.

Des solutions adaptées à chaque situation

- ☐ Option Sérénité : bracelet détecteur de chute brutale.
- ☐ Option sécurité : détecteur de fumée raccordé à votre transmetteur.
- ☐ GPRS autonome : pas d'abonnement téléphonique.
- ☐ Téléphone télétransmetteur : appel SOS – Grandes touches – Ecoute amplifiée.
- ☐ Téléphone portable spécifique qui permet de géolocaliser la personne et de donner l'alerte.
– boîte à clés offerte – A partir de 25 €

Tél : 05 53 67 78 00 / mail : guienne@presenceverte.fr





Infos Générales et Services



Conciliateur de justice

Sur rendez-vous
Permanence à la Mairie de Damazan
2 mardis par mois de 10h à 16h.

☎ **05.53.79.40.15**

Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.)

Immeuble Chabrier, Rue Armand Chabrier
47400 TONNEINS

Nadia HARYOULI

✉ haryouli.nadia@dlg.mas.fr

☎ **05.53.93.94.56**

Centre Médico-Social (C.M.S.) **Action sociale et Insertion**

Sur rendez-vous
☎ **05.53.84.17.56**

Conseil Départemental : Direction du Développement Social (D.D.S.)

Sur rendez-vous
Permanence : jeudi de 9h à 11h
Mairie de Damazan place Armand Fallières et

☎ **05.53.84.17.50**

Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

Permanence les premiers vendredis du mois de 10h à 12h
Mairie annexe de Damazan
place Armand Fallières.

☎ **05.53.88.26.36**

P.M.I Tonneins

☎ **05.53.84.17.50**

Consultation Infantile

Permanence les premiers vendredis
du mois
de 9h à 11h30

Mairie annexe de Damazan
place Armand Fallières.
(pas de consultation en mai et août)

☎ **05.53.88.26.36**

Relais Assistantes Maternelles du Confluent

RAM Aiguillon : Rue de l'Abbé Pierre
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 9h à 12h30

Hélène SORESSI :

✉ ram-confluent@orange.fr

☎ **06.48.00.24.71 - 05.53.67.09.66**



Infos Générales et Services



Bureau de Poste de DAMAZAN

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Mercredi de 9h à 12h

Point service au public

(Assurance retraite-CAF-CPAM-MSA-Pôle emploi-ANTS)

Bureau de Poste de BUZET-SUR-BAÏSE

Lundi Mercredi Vendredi : de 9h30 à 12h30
Samedi : de 9h à 12h

Bibliothèque de Damazan

Mercredi de 9h30-12h
Jeudi de 9h30-12h / 17h-19h

☎ **05.53.79.70.15**

Mail : damazan.bibliotheque@wanadoo.fr

GROUPE SCOLAIRE Louis Bacqué

Ecole élémentaire ☎ **05.53.79.47.98**

Centre de loisirs ☎ **05.53.88.01.03**

Ecole maternelle ☎ **09.79.50.43.00**

Micro-crèche ☎ **05.53.88.60.57**

EHPAD Capuran (Maison de retraite)

☎ **05.53.79.80.00**

UNA de Damazan

Permanence lundi mardi jeudi et vendredi de
8h30 à 12h30

☎ **05.53.79.37.66**

UNA de Buzet

Permanence
Lundi, Mercredi et Vendredi 9h-17h
Mardi 13h-17h
Jeudi 9h-12h

☎ **05.53.84.01.01**



Travaux 2020



Le balancier des cloches de l'église a été changé.



Un poteau de défense incendie a été installé à Larché.



Le faucardage de la voirie et la réfection de la route de Larabat ainsi que l'entretien divers de chemins ruraux ont été faits.



La Salle des Archives Communales a été restauré : peinture, mise en place d'étagère, tri ...

Travaux 2021



La réfection du sanitaire public contre l'église aux normes handicapés avec accès, plus le rajout d'un lavabo vont être fait.



Le remplacement de l'éclairage public des chalets.

L'adressage est terminé.

Nous demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait, d'apposer le numéro vous concernant sur votre boîte à lettres ou à votre porte d'entrée de façon visible de l'extérieur pour faciliter la Poste, le SAMU ou les livreurs.

La Fibre Optique ainsi que le PLUI
(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
sont prévus prochainement sur notre Commune.

RAPPEL : Notre PLU actuel exige une réglementation pour le choix des teintes de vos ouvertures, volets, portes, portails, façades ...

Renseignez-vous en Mairie concernant les teintes autorisées. Une Déclaration Préalable doit être faite en Mairie afin de changer la teinte de ces éléments.





Etat-Civil

En application du *Règlement Général de la Protection des Données* et des recommandations de la CNIL, le consentement préalable des personnes concernées est obligatoire pour toute diffusion des données d'état civil.

Toutefois, nous pouvons vous informer du nombre d'actes pour l'année 2020 :



Deux Pacs



*Un « Oui » (ou
plutôt deux ...)*



*Une pensée pour les 2 Habitants qui
nous ont quittés ...*



Bienvenu aux nouveaux Saint-Pierrois et Sainte-Pierroises





Musée de l'Ecole d'Autrefois Musée de l'Ecole d'Autrefois

Une année contrastée

Comme tous les espaces culturels, notre Musée de l'école n'a pas été épargné par le confinement consécutif à la pandémie.

C'est en hiver et au printemps que nous recevons les groupes (scolaires, associations, 3^è âge) qui constituent notre principale source de revenus (avec la généreuse subvention de la mairie et son aide indéfectible). Or toutes ces visites ont été annulées. Moralement, c'est consternant, mais il faut se consoler -si j'ose dire- en se comparant aux divers théâtres, cinémas et autres, dont c'est le gagne-pain, et qui ont été réduits à fermer leurs portes sans être vraiment certains de pouvoir les rouvrir un jour.

En revanche, la saison d'été a constitué une belle éclaircie dans ce climat si sombre. Privés d'aller passer leurs vacances à l'autre bout du monde, les touristes sont restés dans l'Hexagone, et y ont découvert les merveilles qu'ils ne soupçonnaient pas, ou qu'ils avaient oubliées. C'est ainsi que nous avons eu une fréquentation très satisfaisante en juillet, et plus encore en août. Un public motivé, et conquis par notre musée.

Il faut dire aussi que les jeunes gardiens de cette année ont été d'une qualité exceptionnelle, et j'espère les retrouver l'année prochaine. Merci Mae, Maelys, Océane, Lily, Tao...

Un grand merci à eux ainsi qu'aux adultes bénévoles (Georges Patard, Simone Labadie, Françoise Chaignes, Bernadette Caouré...) qui continuent de s'investir dans ce musée dont le rayonnement dépasse largement notre Lot-et-Garonne. A l'instant où j'écris ces lignes, je reçois un message de soutien et de félicitations d'un couple de Pau qui est venu cet été visiter notre Musée. C'est encourageant.

La lumière est toujours au bout du tunnel

Alain PARAILLOUS



Société de Chasse

S'adapter !

C'est le maître mot de cette fin d'année. Il va falloir patienter pour chasser librement comme avant, s'adapter pour contrer la circulation de ce satané virus. Pour rajouter à notre malheur, l'influenza aviaire est de retour.

Les mois de mars à juin sont habituellement l'occasion de nous rencontrer pour échanger sur l'exercice passé et prévoir l'avenir.

J'avais fait la promesse de terminer mon mandat de Président débuté en 1984 en 2020.

La situation sanitaire bien singulière que nous vivons et les mesures prises par le Gouvernement afin d'enrayer la propagation de la covid 19 ne nous a pas permis de nous rassembler physiquement, et j'en suis sincèrement déçu. Afin que cette passation se fasse dans les meilleures conditions, le report de nos assemblées se fera j'espère au 1^{er} trimestre 2021, en privilégiant l'échange direct dès que la situation sanitaire le permettra. Je garderai mes fonctions de Président jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui sera fixée à une date ultérieure.

Le bilan financier pour l'ensemble des saisons clôturées restent tout de même satisfaisant. Le nombre des permis et des cartes de sociétaires est à peu près le même que l'an passé.

Nos lâchés de gibiers de repeuplement et de tir on était un peu perturbés par ce coronavirus.

Nous avons lâchés à ce jour 100 perdreaux et 100 faisans.

Pour mémoire, 800 000 sangliers ont été prélevés en 2018/2019 en France.

En plus de vivre une période difficile, la réalité du terrain nous rappelle à l'ordre chaque jour.

Encore récemment, chez nos voisins du Lot, un jeune homme de 25 ans est mort.

En tant que responsable d'une société de chasse, je suis attristé et choqué par cet événement. Un grand respect pour ce jeune homme et sa famille.

Je ne peux que vous solliciter à appuyer fortement sur la sécurité qui peut par habitude être partiellement oubliée. C'est une dure tâche qui nous incombe mais notre passion ne doit pas passer par-dessus tout.

Je tiens à remercier très fortement Monsieur le Maire et toute son équipe municipale pour l'aide morale et financière qui nous est accordée.

Je me dois enfin de remercier au-delà de tout les bénévoles et propriétaires terriens avec qui nos relations en lien avec le monde agricole et rural sont certainement positives, mais doit continuer d'aller toujours vers la hausse.

Les agriculteurs traversent eux-aussi une crise, et si une activité alternative consistant à entretenir et mettre en valeur le paysage, la flore et la faune voyait le jour, ce n'est pas nous Chasseurs qui nous en plaindrions, surtout avec le retour en force de nos hardes de sangliers.

Sur ce, je vous souhaite au nom du Bureau et en mon nom une excellente santé et bonheur aux côtés de vos proches pour cette nouvelle année 2021.

Christian MARQUET



Composition provisoire du Bureau

Président : Christian MARQUET

Vice Président : Jordan DIDIER

Trésorier : Jean-Luc BERTHE

Secrétaire : Alexis MARQUET

Membres du bureau : Sébastien DEJEAN, Pascal MARQUET, Gaëtan SELLA, Jonathan BINOIS





Comité des Fêtes

Chers habitants, amis, voisins,

L'année 2020 touche à sa fin, une année morose, difficile à vivre pour tous depuis l'apparition ce début d'année de ce fameux virus du COVID 19. Il nous a fait vivre un premier confinement, puis un deuxième, il nous aura fait connaître le port du masque et tant de choses encore inédites ...

Un calendrier de manifestations avait été prévu par le Comité des Fêtes mais en raison des restrictions sanitaires la Commune a annulé toutes les manifestations .Nous n'avons donc pas pu nous engager dans aucune de celles-ci.

Nous espérons pouvoir relancer les manifestations à compter du printemps ou automne 2021. Nous avons un éventail de projets sur lesquels nous allons réfléchir et si ceux-ci ne peuvent pas être réalisés en intérieur nous les ferons en extérieur de façon à pouvoir relancer la vie associative pour le bien être de tous.

Si les conditions sanitaires nous le permettent nous envisageons de lancer le samedi 26 juin 2021 :

- Une randonnée pédestre de 10 et 15 km à partir de 17h
- un Marché de Producteurs de Pays en soirée.

Nous ne manquerons pas de vous informer de nos projets par voie de presse, mail, tracts et affiches. Si certains veulent se joindre à notre équipe, vous pouvez nous contacter au 05.53.84.26.48.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une Bonne Année 2021.

Céline PROTIN

Membres du Comité des Fêtes

Présidente : Céline PROTIN

Membres : Céline et Pierre Hubert, Brigitte et Jef, Florence et Dominique, Fernando et Alex, Alain, Maryse, Patrick, Grégory, Lolo Laurent, Georgina



*L'équipe Municipale à votre service vous souhaite
leurs Meilleurs Vœux pour 2021.*

Patrick YON
Daniel LAFFITTE (1^{er} Adjoint)
Josiane THOUEILLE (2^{ème} Adjointe)
Laurent LALIBERT
Jean-François DUPRAT
Annaïck RENAUDIN

Florence DUMONT
Céline PROTIN
Grégory CAMARA GONZALES
Alain LELAIRE
Sébastien DEJEAN

Meilleurs Voeux pour 2021

*La Municipalité de
SAINT PIERRE DE BUZET*

*Vous souhaite ses Meilleurs
Vœux pour l'année 2021*

